Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de
Nîmes

Mairie de
Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Quorum : 23

M. ARTHUR est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 9 avril 2025

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril 2025, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. BELLEVILLE, CHEVALIER, ZANIRATO, ORCET, CLAPOT, SANCIAUME, BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, TAPISSIER, CREPIN, CARRY, TRI, BRUN, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, ARNAUD, TORRES, NOVARETTI, LEMONT, LEPAGE, DANIEL

Procurations
Mme LE GOFF à M. BONIFAY
Mme DEMARQUETTE MARCHAT à Mme CHEVALIER
Mme BLAYRAC à Mme BOUT
M. BERTHET à M. BELLEVILLE
Mme CAROT à M. ORCET
M. SUFFET à Mme BORIES
Mme GALATEAU LEPERE à M. TRI
M. RENEVEY à M. ZANIRATO
M. GAVAZZI à M. LEMONT
M. BUISSON à Mme DANIEL

13 - OBJET : FINANCES LOCALES – Exercice 2025 – Budget Locations Patrimoniales - Budget primitif

Rapporteur : M. ZANIRATO

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20250416-N13-09-04-2025-DE
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

Le budget primitif 2025 s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 157 152.98 euros en section de fonctionnement et à 518 428.90 euros en section d'investissement.

Sur cette base, je vous propose au nom de la commission qui a émis un avis favorable à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2025 du budget Locations Patrimoniales.

ADOPTE A LA MAJORITE
(6 oppositions : M. LEMONT, Mme NOVARETTI, M. GAVAZZI, M. BUISSON, Mme DANIEL, Mme LEPAGE)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 14 avril 2025.

Le secrétaire de séance

M. ARTHUR

Mme Le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20250416-N13-09-04-2025-DE
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025